

La Validation des Acquis de l'Expérience en région Centre – Tableau de bord 2009

Ce document rassemble quelques données relatives à l'organisation de la validation des acquis de l'expérience en région Centre, de l'étape d'information-conseil des candidats jusqu'au passage devant un jury. Les données diffusées dans ce document ne font état que de celles reçues à ce jour.

L'année 2009 a été marquée par le passage du mode de subvention des Points relais conseil en VAE en marché public.

Précautions de lecture : Les informations suivantes constituent une photographie des données d'activités enregistrées sur l'année 2009 pour chacune des étapes constitutives du processus de validation des acquis de l'expérience. Il ne peut cependant être interprété comme l'illustration du parcours d'un candidat qui effectuerait l'ensemble de ces phases sur une seule et même année.

L'INFORMATION ET LE CONSEIL

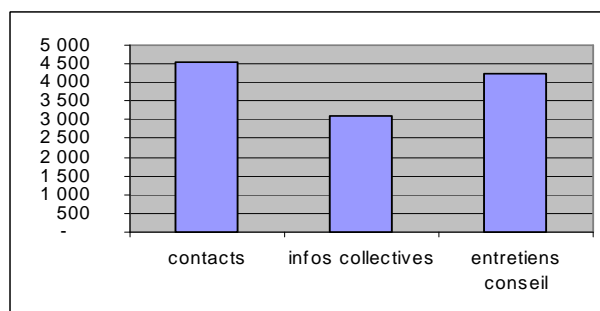
Le service d'information-conseil en VAE est composé en région Centre :

- de 23 Points relais conseil qui, sur chacun des bassins d'emploi de la région, apportent une information approfondie sur la VAE, aident les candidats à identifier la ou les certifications pertinentes au regard des principales activités exercées, orientent vers les organismes valideurs concernés. De plus, les Points relais conseil sont clairement identifiés à ce jour sur les bassins d'emplois par les partenaires et permet la mise en œuvre de nombreuses actions collectives VAE.
- des services d'information des services valideurs qui assurent une fonction d'information plus spécifique sur leurs propres procédures de VAE ainsi que sur les certifications qu'ils délivrent.
- des structures d'accueil, d'information sur la VAE ne donne pas lieu à un recueil statistique.

• Les Points relais conseil

contacts	4 535
infos collectives	3 109
entretiens conseil	4 234

Source : GIP Alfa Centre



Comparaison 2007-2008/2009

Accueil au PRC	Baisse de 23,3%
Info collective	Augmentation de 2,5%
Entretien conseil	Baisse de 5%

• Les services d'information des organismes valideurs

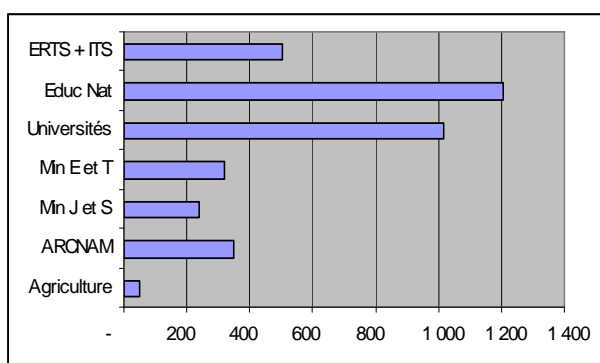
Education nationale	1 207
Universités	1 015
Min E. et du Travail	318
Min J. et Sports	241
ARCNAM	351
Agriculture	49
DRASS	NR*
ERTS / ITS	505
TOTAL	3 686

Sources : DAVA, DRTEFP, DRJS, ITS-ERTS, DRAAF, SEFCO-SUFCO, CNAM

Comparaison 2007-2008/2009

Accueil chez les certificateurs	Baisse de 7,6%
---------------------------------	----------------

*NR= non renseigné

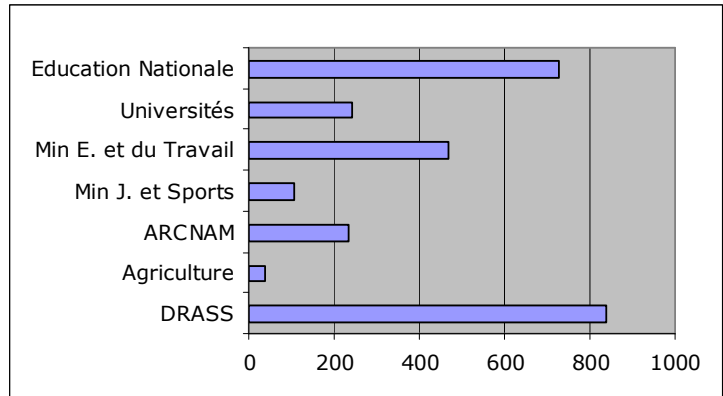


LES DOSSIERS DEPOSES

Les données suivantes comptabilisent les demandes de VAE déposées pour étude de recevabilité auprès des services instructeurs compétents de chaque certificateur sur l'année 2009.

Education nationale	795
Universités	147
Min E. et du Travail	547
Min J. et Sports	149
ARCNAM	226
Agriculture	31
DRASS formations sociales	456
DRASS formations sanitaires	339
TOTAL	2 785

Sources : DAVA, DRTEFP, DRJS, ITS-ERTS, DRAAF, SEFCO-SUFCO, CNAM, DRASS



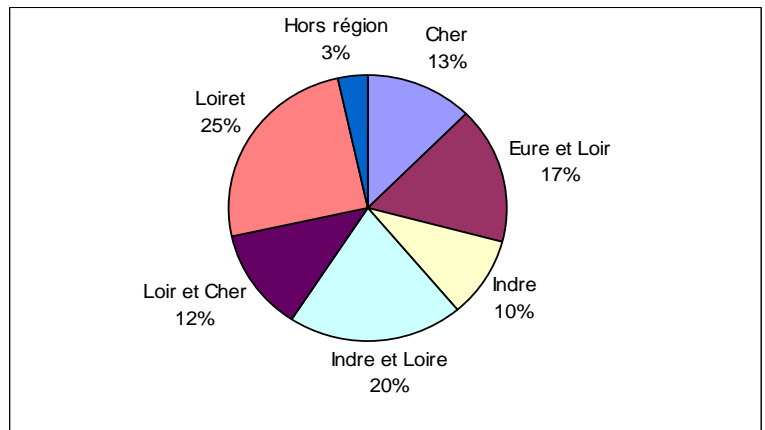
Répartition géographique

Comparaison 2007-2008/2009

Dépôt dossiers certificateurs 2008	Augmentation de 4,6%
Dépôt dossiers certificateurs 2007	Baisse de 23,4%

Une forte progression pour les titres du Ministère de l'emploi et du travail est à noter.

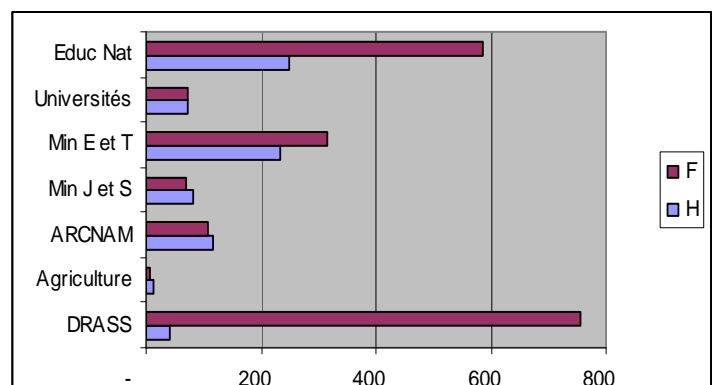
Les certificateurs les plus sollicités restent l'éducation nationale et le ministère en charge de la santé et des affaires sociales



TYPLOGIE DES PUBLICS AYANT DEPOSE UN DOSSIER DE VAE

	H	F
Education nationale	250	587
Universités	73	74
Min E. et du Travail	232	315
Min J. et Sports	81	68
ARCNAM	118	108
Agriculture	14	7
DRASS	40	755
TOTAL	808	1 914

Sources : DAVA, DRTEFP, DRJS, ITS-ERTS, DRAAF, SEFCO-SUFCO, CNAM, DRASS

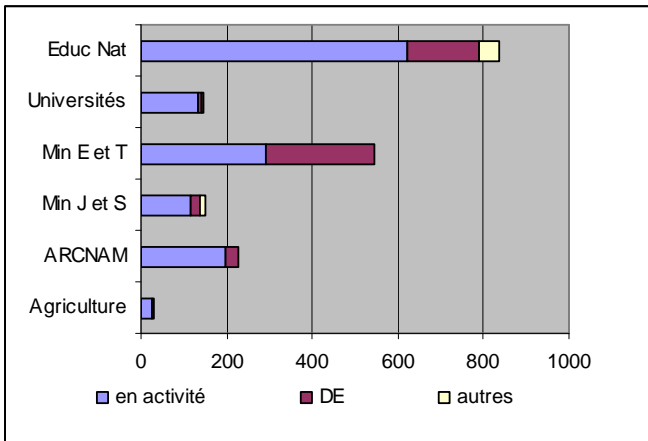


**70 % de femmes
30 % d'hommes**

La proportion reste stable par rapport à 2008.

Les femmes sont sur-représentées car présentes essentiellement dans le secteur du sanitaire et social.

TYPOLOGIE DES PUBLICS AYANT DEPOSE UN DOSSIER DE VAE



Statut des candidats à la VAE :

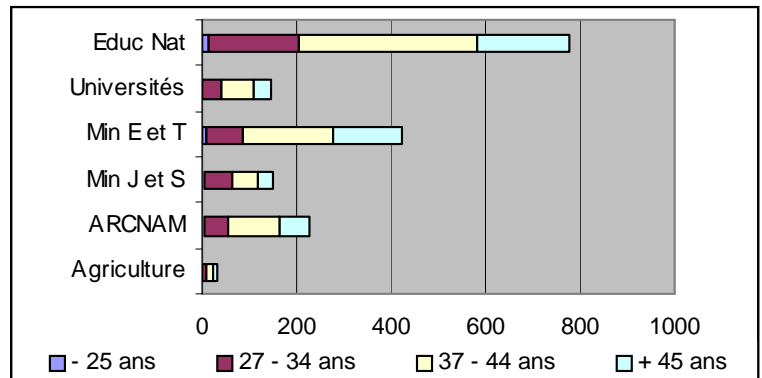
- en activité, salariée ou non : 72 %
- demandeurs d'emploi : 25%
- autres : 3%



Au total sur la région Centre :

- * moins de 25 ans 2 %
- * de 25 à 34 ans 24 %
- * de 35 à 45 ans 46 %
- * plus de 45 ans 28 %

La majorité des candidats à une VAE est dans une tranche d'âge de 35 à 45 ans qui correspond souvent à un carrefour professionnel où les personnes viennent chercher à travers la VAE soit de la reconnaissance professionnelle, soit des évolutions en interne ou en externe de l'entreprise, soit des solutions pour construire une trajectoire professionnelle différente ou rebondir suite à un licenciement. **Les séniors ne représentent que 28% de demandes.**



Sources : DAVA, DRTEFP, DRJS, ITS-ERTS, DRAAF, SEFCO-SUFCO, CNAM

L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

L'accompagnement à la VAE vise à apporter au candidat un appui méthodologique d'une durée maximale de 24 heures afin de :

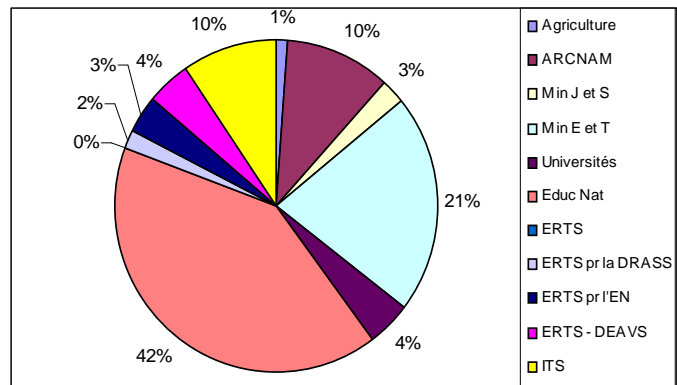
- repérer les expériences les plus significatives au regard de la certification visée,
- identifier les composantes et les modalités d'exercice des activités réalisées,
- expliciter les compétences développées au cours de sa pratique professionnelle, sociale ou bénévole au regard des exigences attendues par la certification visée,
- préparer à la rédaction du dossier descriptif de l'expérience, à la constitution du dossier de preuves, et le cas échéant, à la mise en situation de travail,
- préparer à l'entretien avec le jury,

*NR= non renseigné

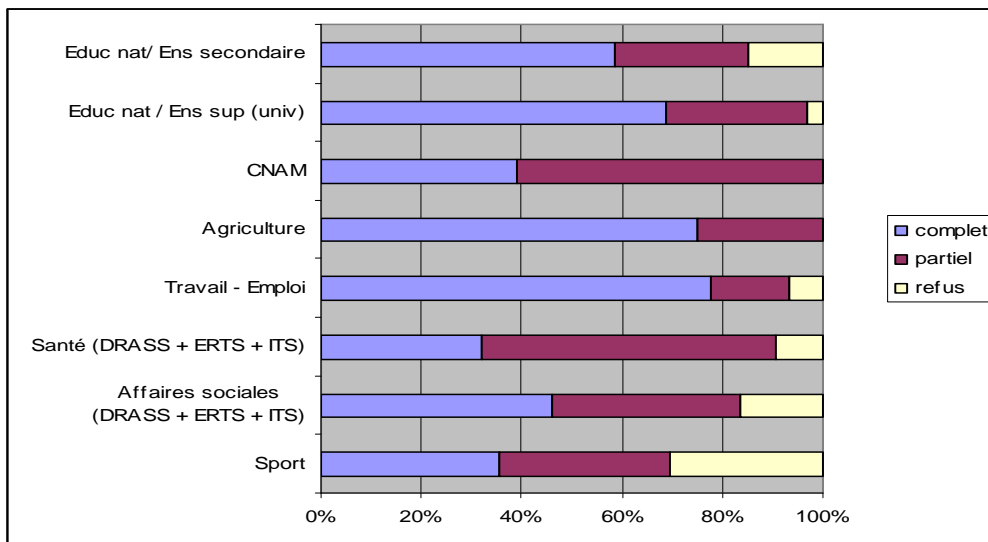
Education nationale	703
Universités	73
Min E. et du Travail	371
Min J. et Sports	46
ARCNAM	180
Agriculture	20
DRASS	NR*
ERTS pour la DRASS	36
ERTS pour l'EN	60
ERTS - DEAVS	76
ITS	165
TOTAL	1 730

Nous pouvons constater une augmentation depuis 3 ans des demandes d'accompagnement. Bien que facultative, les candidats utilisent cette prestation prise en charge par des financements OPCA, Région et/ou Pôle emploi. Pour les diplômés de l'éducation nationale nous pouvons constater que presque la totalité des candidats se font accompagner.

Sources : DAVA, DRTEFP, DRJS, ITS-ERTS, DRAAF, SEFCO-SUFÇO, CNAM



LES CERTIFICATIONS DELIVREES PAR LA VAE



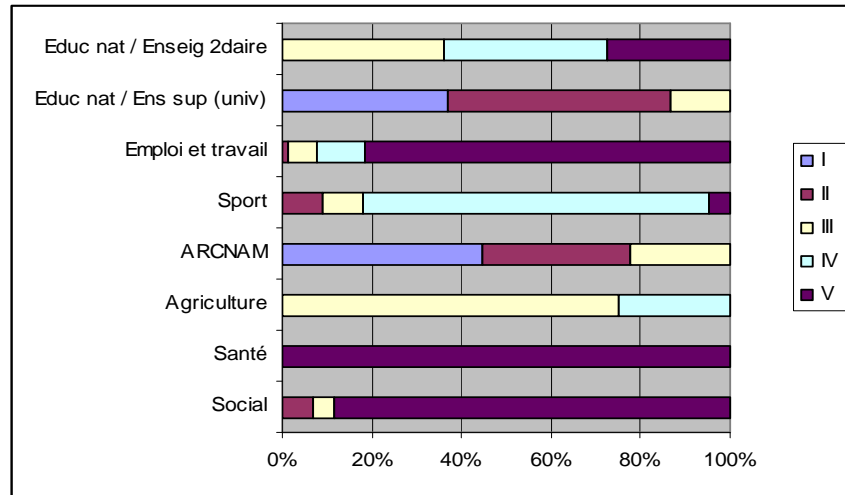
Sources : DAVA, DRTEFP, DRJS, ITS-ERTS, DRAAF, SEFCO-SUFÇO, CNAM, DRASS



Décision à l'issue des jurys VAE :

- * **52 % certifications complètes**
- * **35% certifications partielles**
- * **13 % de refus**

Pour l'éducation nationale, 40% des candidats obtiennent une validation complète. Pour les Titres professionnels du Ministère en charge de l'emploi, cela représente 77%. Ces chiffres sont à nuancer du fait de la nature même de la validation l'une se faisant sur dossier écrit et l'autre en situation de travail réelle ou reconstituée.



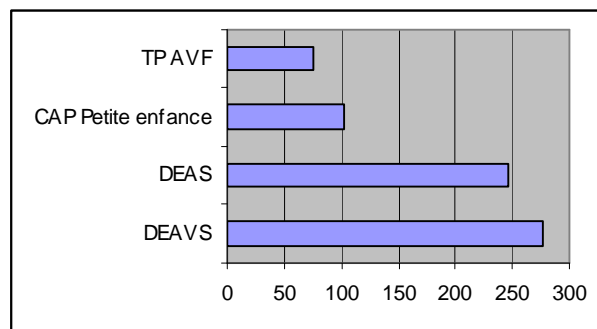
1 114 certifications complètes ont été délivrées :

- * **niveau V : 56%**
- * **niveau IV : 17 %**
- * **niveau III : 19 %**
- * **niveau II : 5 %**
- * **niveau I : 4 %**

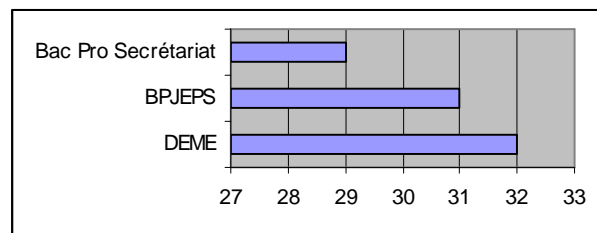
La VAE est un outil de qualification des personnes pour un premier niveau. Mais ce chiffre est à pondérer du fait que cela concerne essentiellement le secteur professionnel de la santé/social avec une branche professionnelle qui utilise la VAE comme un moyen de professionnaliser ces salariés.

LES CERTIFICATIONS LES PLUS DEMANDEES EN REGION CENTRE

Niveau V



Niveau IV



Niveau III et II